

# CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 09 février 2024 à 20 heures 00 minutes  
Salle du Conseil  
Quorum : 6

**Présents :** M. BARRÉ Olivier, Mme BERNARD Marianne, Mme CAIRUS Josiane, M. GOUTTERATEL Pierre, M. MONACO Jean-Claude, M. PICARD Jean-Michel, M. SARRIEN Jacques

**Procuration(s) :** Mme FORTIER Aurélie donne pouvoir à M. MONACO Jean-Claude, Mme SAGOT Laetitia donne pouvoir à M. PICARD Jean-Michel

**Absent(s) :** M. BOUTROY Xavier

**Excusé(s) :** Mme FORTIER Aurélie, Mme SAGOT Laetitia

**Secrétaire de séance :** M. GOUTTERATEL Pierre

**Président de séance :** M. BARRÉ Olivier

### **1 - Approbation des procès verbaux des deux dernières séances**

M. le Maire donne lecture du procès verbal de :

- la séance du conseil municipal du 8 décembre 2023 **approuvé à l'unanimité**
- la dernière séance du conseil municipal 12 janvier 2024 **approuvé à l'unanimité**

### **2 - Entretien de la rivière**

M. le Maire a rencontré le Technicien de rivière du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune qui expose qu'il y a beaucoup de travail pour l'entretien et propose d'attendre le mois de mars pour pouvoir travailler sur un sol plus sec car les engins ne peuvent pas emprunter le chemin communal, mais doivent traverser un terrain privé.

### **3 - Projet acquisition de terrains**

M. Mitanchey avait RDV avec M. le Maire et son premier adjoint pour visiter les parcelles du "Verger" et quatre après le point de vue, ce qui représente environ 8600m<sup>2</sup>.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'engager les démarches pour l'acquisition pour la somme annoncée de 1800€.

### **4 - point budget**

Pour le budget 2024, le projet de changement d'huissier de l'école avait été soulevé. après réflexion, le conseil municipal décide d'accepter la proposition de prix de la société System Fermetures pour 10 160 € HT.

Cela rentre dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment communal avec la mise aux normes de l'office de la salle des fêtes.

### **5- Questions diverses :**

M. le Maire informe que pour des questions de délai, la réunion d'avril pour le vote du budget aura lieu le vendredi 5 avril au lieu du 12.

Séance terminée à 22h30

Le Secrétaire de séance,

Fait à SAINT-MAURICE-LES-COUCHES  
Le Maire,